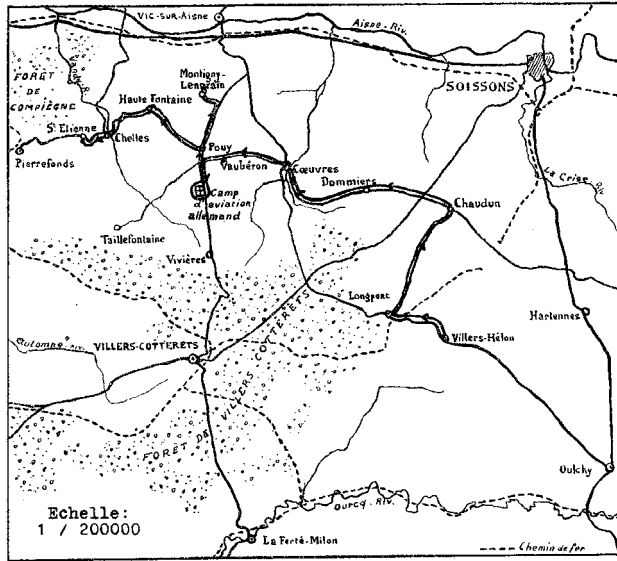
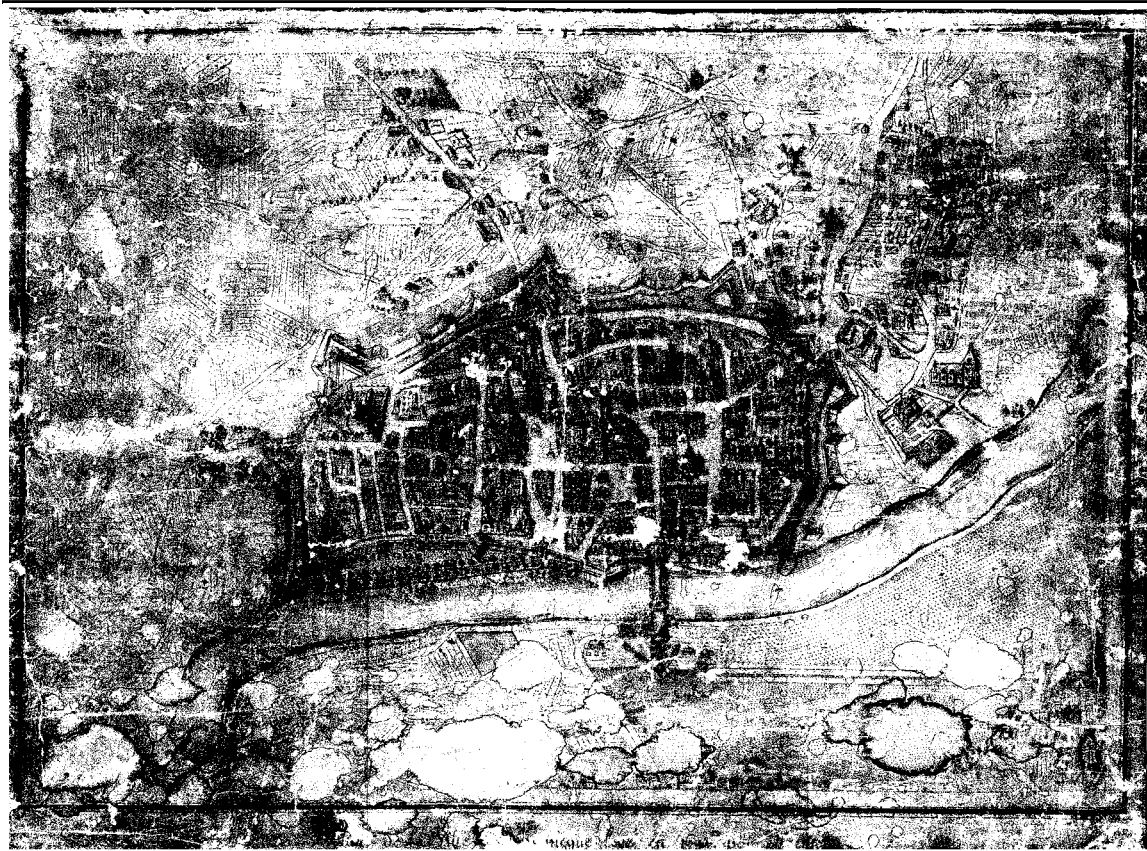


Raid du 2^e Escadron du 16^e Régiment de Dragons dans les lignes allemandes



9 - 11 Septembre 1914



Plan inédit de Compiègne

Je m'excuse, Messieurs, de prendre ainsi séance au lendemain de mon admission parmi vous et vous demande toute votre indulgence.

La vue cavalière que je vais vous présenter est un « Plan de la Ville de Compiègne levé en 1692 ».

Cette vue cavalière n'offre pas un intérêt de premier ordre en ce qui concerne la Ville elle-même. Notre Ville est mieux dessinée sur le plan précédent, de Jollain, dit « vers 1637 ».

Par contre, c'est la première vue cavalière qui représente entièrement les faubourgs et je dirai même les environs, puisque Margny et Venette y figurent.

Duwiert en 1611 avait bien ébauché 81 ans plus tôt un travail de ce genre, mais il l'a borné aux abords immédiats des Remparts et du Pont.

Je sou mets à votre examen l'original et sa photographie légèrement agrandie.

Vous remarquerez que le titre « Plan de la Ville de Compiègne levé en 1692 par Methélet » est parfaitement lisible et compréhensible, sauf en ce qui concerne la 2^e et la 7^e lettres du nom de l'auteur.

J'ignore si le nom de Methelot, Motholot ou Methélet est connu à Compiègne. Je tire de mes notes le renseignement suivant : Jacques Methelot suivit l'exemple de Hucher de Launoy en 1542 et fonde un salut pour chaque samedi de l'année à l'Abbaye de la Victoire (1). La Population de Compiègne en 1627 que M. de Marsy a étudiée indique un Methellet, un Motel et un Motelette, mais aucun Methelot ou Mothelot (2).

Je livre ce point à votre étude et peut-être à l'une de nos prochaines séances, aurons-nous quelques renseignements sur ce dessinateur inconnu jusqu'ici.

Je ne vous entretiendrai pas de l'intérieur de la Ville. D'ailleurs, le mauvais état du plan aurait obligé à une restitution partielle et il m'a paru plus intéressant de borner

1. Bulletin du Comité Archéologique de Senlis, p. 95, année 1892.

2. Tome IV du Bulletin de la Société Historique de Compiègne, année 1879.

cette première étude à l'extérieur des Remparts qui n'a encore jamais été représenté avec autant d'ampleur.

Deux plans sont connus avant celui-ci.

Vous me permettrez de les analyser rapidement.

La Vue cavalière de Joachim Duwier représente Compiègne en 1611.

« L'Isle de la Palée » existe encore. Elle ne porte aucune plantation. Le bras de l'Oise entre cette île et le pied du Rempart est en cours de remblaiement. On y déverse, surtout depuis quelques années, des ordures et des gravois par deux Portes : la Porte d'Oise et la Porte Notre-Dame.

A part un gros bastion qui protège la tour d'angle sur l'Oise en aval de la Ville, il n'existe aucune autre fortification que les murailles.

Les faubourgs sont très sommairement indiqués : Vers la Porte de Soissons, quelques maisons. Le Jardin du Roy montre son double enclos. Le faubourg Saint-Lazare, avec une vingtaine de maisons. La Porte de Paris avec quelques maisons. Non loin du Rempart, une chapelle qui n'est probablement pas Saint-Germain, sans qu'on puisse l'affirmer. Huit maisons accompagnent la Tête de Pont sur la rive gauche de l'Oise.

La vue de Compiègne par Jollain vers 1637 est du plus grand intérêt en ce qui concerne la Ville elle-même.

A part le Couvent des Capucins et le grand jardin enclos y attenant, aucune maison n'est représentée sur la rive gauche de l'Oise.

Si la tête de Pont a perdu son pont-levis, elle est par contre protégée par un bastion dans le goût de ceux qui défendent maintenant la Ville.

Quelques maisons nouvelles existent en amont de ce bastion.

L'Isle de la Palée est réunie au pied du Rempart de la Ville, mais le Cours n'existe pas encore. Son emplacement bien que cahoteux est presque entièrement constitué. Quelques arbres y sont poussés au hasard.

Nous arrivons maintenant au plan de Methélet.

Vous remarquerez combien les Remparts sont traités avec netteté, ainsi que leurs adjonctions modernes. Le chemin couvert faisant partie de ce système de fortification est continu.

Les tournières des terres y sont indiquées ainsi que les divisions des champs. Il serait intéressant de déterminer dans quelle mesure ces indications correspondent avec les premiers cadastres.

Les chemins publics qui réunissent les diverses routes sortant de la Ville sont bien indiqués. Certains sont anciens et rappellent ceux des plans précédents. D'autres paraissent nouvellement créés comme le chemin que Chandellier indique en 1734, 42 ans plus tard, sous le nom de « Chemin du Faubourg Chapelle à la Porte de Pierrefonds ».

La Porte Chapelle et les quelques maisons qui sont au dehors se trouvent malheureusement dans une partie abîmée.

Le Jeu d'Arc n'existe pas encore et son futur emplacement est un terrain vague.

La Porte de Pierrefonds et le Faubourg Saint-Lazare sont très nets. On retrouve sur le plan de Chandellier partie des maisons que nous voyons. On peut même en identifier certaines indiquées par lui sous les noms de « La Petite Croix d'Or », « La Grosse Tête » et on distingue parfaitement la Chapelle de l'ancienne Maladrerie de Saint-Lazare.

Cette étude de comparaison des chemins et d'identification des maisons mériterait d'être poussée plus loin.

La Justice est nettement dessinée. On voit les 4 piliers de la haute justice exercée par le lieutenant du Bailly de Senlis pour le Roy.

M^e Laurent Bouchel donne en 1631 à la suite de l'article XXVII des Coustumes générales du Bailliage de Senlis, le commentaire suivant : « Les hauts justiciers aucunes fois ont fourches patibulaires à quatre piliers ; les autres à 3 et aucuns à deux piliers, selon leur titre et possession immémoriale ».

Le nombre de quatre piliers ne paraît donc pas être une prérogation de la justice royale (1).

1. Coustumes générales des Baillages de Senlis, Comté de Clermont en Beauvaisis et Duché de Valois. Dernière édition commentée par M^e LAURENT BOUCHEL, Avocat en la Cour du Parlement de Paris, à Paris, 1631. — Article XXVII « Les fourches patibulaires des hauts justiciers doivent estre à deux pilliers et sont les liens par dehors les pilliers en signe que les hauts justiciers ont regard aux champs et estendue de haute justice et jseigneurie. »

La chapelle de N.-D. de Bon-Secours existe sur ce plan, bien que très sommairement représentée. C'est cette même année 1692 que le Pape Innocent XII, à l'exemple d'Urbain VIII et l'Innocent X, accorde de riches indulgences à cette chapelle (1).

L'Eglise Saint-Germain est pour la première fois dessinée fidèlement. Antoine Marie, arpenteur, qui dessina en 1671 une vue cavalière des bords de l'Oise pour l'Abbaye de Saint-Corneille, n'en donne qu'une représentation grossière (2). Vous pouvez la reconnaître aisément : elle ne diffère guère de ce qu'elle est de nos jours. Le cimetière la borde.

Un peu au-dessus de l'église, il semble qu'il y ait quelques vignes. Graves nous apprend qu'on attribue leur destruction graduelle à l'infériorité progressive des produits et à l'incertitude des gelées blanches de printemps (3). Il dit en termes modérés ce que signalait un spécialiste en 1816 : « Les vins des arrondissements de Compiègne et Senlis sont « âpres, froids et au-dessous du médiocre. » (4)

Au long de l'Oise, à quelque distance de l'Eglise Saint-Germain se trouve une maison isolée.

Cette même maison est désignée par Chandellier sous le nom de « Maison du Contrôleur du Port ».

Il est vraisemblable que cet endroit devait être ce qu'il est encore de nos jours le Port au Bois.

Un peu plus loin que cette maison se trouve le Moulin Coquerel ou Moulin de Venette qui était l'un des établissements qui approvisionnaient la Ville de farine.

C'est à ma connaissance une des premières représentations, sinon la première fidèle, de cet antique établissement qui a tenu une très grande place dans la vie des habitants

1. N. D. de Bon-Secours, par E. CAILLETTE DE L'HERVILLERS, p. 13, Compiègne, 1861.

2. Description d'une vue cavalière en 1671, par A. RENDU, Beauvais, 1875.

3. GRAVES. Précis statistique sur le canton de Compiègne, p. 205.

4. Topographie de tous les vignobles, par A. JULLIEN, auteur du Manuel du Sommelier, inventeur des cannelles aérifères, Paris, 1816, p. 15.

depuis le moyen-âge ; il en est déjà question en l'an 1205 (1).

Je vous ai signalé à propos du plan de Duwert, qu'en 1611 le bras de l'Oise qui sépare la Ville de l'Isle de la Palée existe encore.

Vers 1637, sur le plan de Jollain, nous voyons que ce bras de la rivière est comblé.

En 1692, date de notre plan, le Cours est tracé et porte une première plantation.

Il y eut, à ce sujet, contestation avec les religieux de l'Abbaye de Saint-Corneille auxquels appartenait la ci-devant Isle. Cette contestation donne lieu à transaction en 1687 et Corneil de Gaya, major commandant pour le Roy à Compiègne, la signa (2).

M. Leféron, M. Charmolue, Félix Leré étaient à cette époque Echevins ou Gouverneurs attournés de la Ville, (3) et ils ne furent certainement pas étrangers à un accord qui permit ultérieurement à la Ville de s'agrandir et de s'embellir.

Cette simple allée est un premier aspect inédit de notre actuel Cours Guynemer.

Les plans suivants nous montrent une superbe ordonnance, qui sera détruite lors de la démolition des Remparts et le lotissement d'une partie des terrains.

Nous voyons s'amorcer devant la Porte d'Oise le remblai qui, en 1734 (4) et en 1750 (5), supportera un rond-point planté. C'est sur cet emplacement même que se trouve actuellement les quelques maisons construites au XVIII^e siècle qui séparent le port au Charbon du Port au Vin.

Devant la Porte Notre-Dame, au bout de la rue Notre-Dame, notre actuelle rue Solferino, un autre terre-plein s'amorce. C'est l'endroit précis où Louis XV fera bâtir,

1. Topographie de l'Ancien Compiègne, par A. BAZIN, Compiègne, 1905, p. 523.

2. Inventaire des Archives départementales, Série H, Tome II, Cote 2173.

3. Le maréchal d'Humières et le Gouvernement de Compiègne, par M. R. DE MAGNIENVILLE, Paris, 1881, p. 163.

4. Plan de Chandellier 1734.

5. Plan de Leradde 1750.

40 ans plus tard, en 1732 et 1733 (1) le Pont-Neuf et où nous avons vu construire le pont actuel.

La Tête de Pont n'a guère changé depuis Jollain, vers 1637 (2).

On sent fort bien que l'incertitude des temps empêche le développement des habitations dans une zone particulièrement exposée aux coups des gens de guerre.

Quelques maisons autour d'une petite église nous représentent l'actuel Margny.

Cette église, telle qu'elle est dessinée, brûla au XVIII^e siècle (3).

Un seul pilier de justice est érigé non loin sur le chemin de Venette. Il rappelle le droit de basse justice qu'y exerçait depuis 1666 la famille d'Humières en la personne de Louis de Crevant, Marquis d'Humières (4), Maréchal de France, Grand Maître et Capitaine Général de l'Artillerie, Gouverneur des Citadelles de Lille, Ville et Château de Compiègne (5), qui fut l'un des personnages les plus marquants du règne de Louis XIV (6).

Dans un angle du Plan en assez mauvais état se trouvent représentés l'église et le château de Venette.

Une chaussée surélevée partant de la Tête de Pont y conduit.

L'église est très reconnaissable à sa flèche à crochets du XVI^e siècle dont le type est si répandu dans notre région (7).

1. Voir à ce sujet GRAVES. Précis statistique sur le Canton de Compiègne, p. 137.

2. Voir à ce sujet « Le vieux pont de Compiègne », par A. BAZIN, Compiègne. 1894.

3. GRAVES. Précis statistique sur le Canton de Compiègne, p. 160.

4. Le Petit Margny, par A. BAZIN, pp. 34 à 37, Compiègne, 1900, et Archives Municipales, FF. 182.

5. Le duc d'Humières avait résigné cette charge depuis deux ans et son gendre, le duc d'Aumont-Humières, en était pourvu.

6. Le Maréchal d'Humières et le Gouvernement de Compiègne, par M. R. DE MAGNIENVILLE, Paris, 1881.

7. E. LEFÈVRE-PONTALIS, « Les Clochers du XIII^e et du XVII^e siècle dans le Beauvaisis et le Valois », Caen, 1907.

Auprès d'elle, le château montre deux grosses tours encadrant un corps de logis assez simple.

C'est la demeure seigneuriale qui a été reconstruite vraisemblablement après l'incendie général de 1430 (1).

Bref, cette vue cavalière inédite est précieuse à plus d'un titre pour l'histoire de notre cité.

Elle nous montre pour la première fois au grand complet les faubourgs de Compiègne, nous donne la première plantation du cours, une image du moulin de Venette et la première vue de Margny et de Venette.

Elle est la dernière vue du xvii^e siècle que nous connaissons et nous aide à connaître la topographie de notre Ville et de ses environs au cours des années qui ont précédées les grandes transformations du xviii^e siècle.

Elle mériterait une étude plus approfondie et surtout plus savante.

J. M. MOURICHON.

1. GRAVES. Précis statistique sur le Canton de Compiègne, p. 171.
